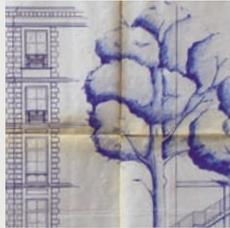


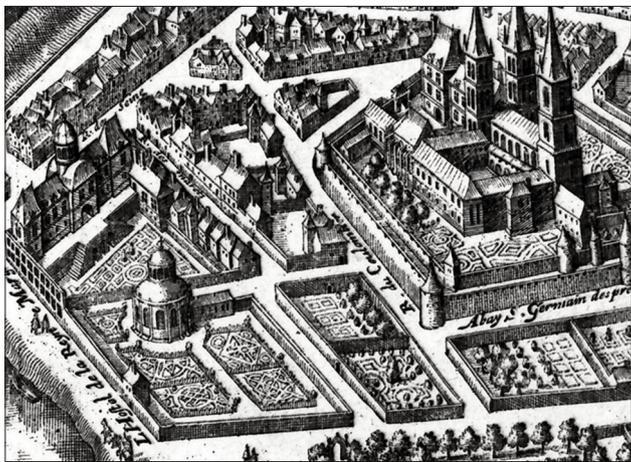


6/8, RUE DE SEINE *PARIS VI^E*

L'ANCIEN HÔTEL DE GARSANLAN



Longtemps reconnu à tort comme l'hôtel de la Reine Marguerite, dont il occupe bien une partie de l'emplacement, baptisé sans raison hôtel Mirabeau, alors que la famille du grand orateur de la Révolution n'y vécut jamais, l'immeuble n°6-8, rue de Seine mérite cependant toute l'attention que ces légendes lui confèrent. Le corps de logis principal, entre cour et jardin, pourrait revendiquer le nom de Jacques de Garsanlan qui le fit élever en 1623 ; ou celui de Gilbert de Voisins, célèbre dynastie de parlementaires parisiens qui remania les bâtiments et y élit domicile entre 1717 et 1775. Au XIXe siècle enfin, la famille Le Normant en fit un immeuble de rapport tandis que les parcelles limitrophes accueillèrent les activités de la célèbre maison d'édition et de librairie, qui publia notamment Chateaubriand. Depuis les années 1930, le dégagement de l'Institut de France a encore renforcé la situation privilégiée de cet îlot, derrière la coupole de l'Académie, à proximité des quais de Seine.



Extrait du Plan de la Ville, Cité, Université et Fauxbourgs de Paris avec la description de son antiquité et singularité..., par Mathaeus Merian, 1615.

> À gauche, le long de la rue de Seine, le bâtiment principal de l'Hôtel de la Reine Marguerite ; au milieu des parterres de broderies, sur l'allée qui deviendra la rue Bonaparte, la chapelle en rotonde ; à droite, l'enclos de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

cédant le jardin, composé de parterres et d'un grand bassin, qui s'arrêtait au niveau de la rue Bonaparte. Le parc, planté d'allées d'ormes, se prolongeait au-delà de la rue de Bellechasse et était ouvert au public.

La reine Margot mourut dans son hôtel de la rue de Seine le 27 mars 1615 après avoir légué sa propriété au roi Louis XIII. Un arrêt du Parlement du 7 septembre 1615 en ordonna la vente afin de payer les créanciers. L'hôtel de la rue de Seine, encore inachevé, fut adjugé, le 22 mars 1622, à plusieurs financiers parmi lesquels Jacques de Garsanlan, conseiller et maître ordinaire en la chambre aux deniers, et Jacques de Vassan, conseiller d'État, intendant et commissaire général des vivres, munitions et ravitaillements de France. Les associés se trouvaient aussi beaux-frères par alliance, pour avoir épousé deux sœurs, Anne et Madeleine Bailly.

La vente des terrains du lotissement ne s'acheva que vers 1640. Afin de désenclaver les vastes parcelles et

de les mettre en valeur, les promoteurs ouvrirent de nouvelles rues dont certaines suivaient le tracé des allées du parc de la reine : rues de Lille, de Verneuil, de Beaune, de Poitiers. Ils rétablirent aussi les anciennes rues ou les simples chemins que la reine avait englobés dans sa propriété : rue Bonaparte, de la Charité, du Bac et de Bellechasse.

LA RUE DE SEINE

Le « chemin de la rivière », qui conduisait les habitants du bourg Saint-Germain et du quartier Saint-André au port de Nesle, a pris le nom de rue de Seine vers 1521. Elle débouchait sur le fleuve tout près de l'une des quarante tours qui ponctuaient l'enceinte édifiée par Philippe Auguste avant son départ pour la Terre sainte. La tour de Nesle a été détruite vers 1665 pour la construction du Collège des Quatre-Nations, qui abrite aujourd'hui l'Institut de France. Quelques maisons s'élevaient déjà sur le côté occidental de la rue de Seine lorsque la Reine Marguerite résolut d'y constituer son domaine.

Les bâtiments, qualifiés de « corps d'hôtel ancien en ruine », furent divisés en trois lots qui correspondent aux propriétés n°2-4, n°6-8 et n°10, rue de Seine. En 1622, le n°6-8 fut acquis par Jacques de Garsanlan, le n°2-4 par Jacques de Vassan et le n°10, en 1628, par Guillaume Moynerie de la Bobanière.

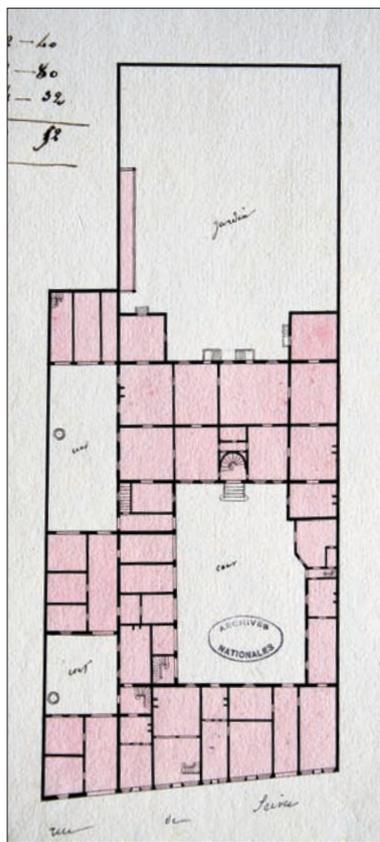
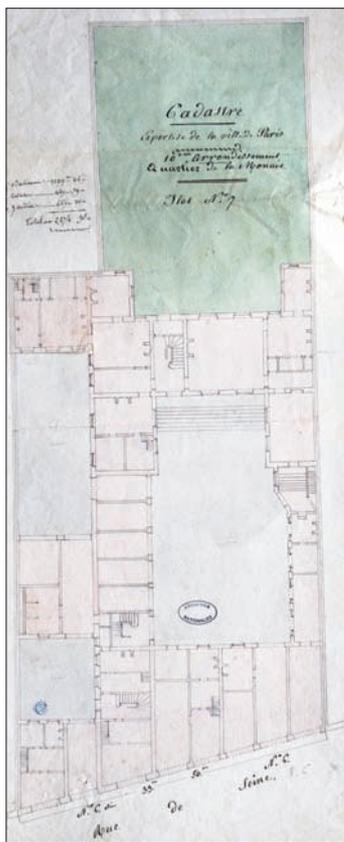
L'HÔTEL AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

L'HÔTEL DE GARSANLAN, 1622-1637

Le 30 novembre 1622, plusieurs parcelles correspondant aux n°6 et n°8 rue de Seine et n°5-7 quai Malaquais furent adjugées à Jacques de Garsanlan, seigneur de Chambre-

L'HÔTEL DE LA REINE MARGUERITE ET SON LOTISSEMENT

Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, dont le mariage avait été annulé en 1599, se fit construire en 1606-1607 par l'architecte Autissier, un grand hôtel à l'angle de la rue de Seine et du quai Malaquais, à l'emplacement des actuels n°2 à n°10 rue de Seine. L'hôtel se composait de trois gros pavillons reliés par des ailes, une chapelle occupant le pavillon central ; une large terrasse donnait accès à un escalier à double rampe descendant dans la grande cour pré-



Plans de l'immeuble n°6-bis, rue de Seine, levés par le service du Cadastre, après 1834 et en 1839 [Archives nationales, F^o34, pièces 316 et 317].

> La comparaison des deux plans montre le doublement du corps de logis entre cour et jardin réalisé par Nicolas Pichard. Le grand perron fut alors supprimé et l'escalier reporté au centre de la façade.



la rue de Seine avec le reculement de la plupart des propriétés. Ni la maison n°4, qui lui appartenait également, ni le n°10, propriété de sa belle-mère, ne furent touchés par cette mesure mais Pichard reconstruisit les n°6-8 en retrait de 2m. La partie arrière donnant sur la cour, avec ses garde-corps en fer forgé, semble avoir été conservée.

L'IMMEUBLE DE LA VILLE DE PARIS, XXI^e-XXI^e SIÈCLE

Quelques années seulement après l'acquisition par la Société des Immeubles de France, en mars 1880, des n°4 et n°6-8 rue de Seine et n°5 quai Malaquais, un incendie détruisit l'intérieur du corps de logis entre cour et jardin, en avril 1889. Ce sinistre fit disparaître « les lettres H

[Henri IV] et MV [Marguerite de Valois] entrelacées qui sont peintes au-dessus des portes d'entrée des appartements donnant sur le grand escalier », que Charles Duplomb avait décrites en 1881 comme étant « de fraîche date » (*L'Hôtel de la Reine Marguerite*, 1881).

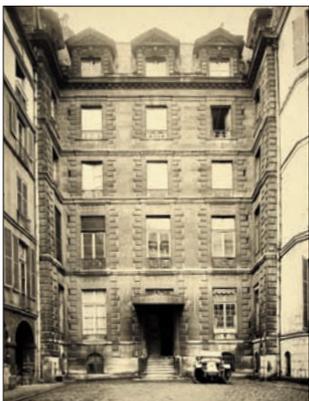
La société immobilière dut rapidement se séparer de sa propriété au profit de la Ville de Paris. La transaction amiable avait été autorisée en 1913 par le préfet de la Seine afin de faciliter le prolongement de la rue de Rennes jusqu'au quai Conti et la rectification du périmètre de l'Institut, qui étaient à l'ordre du jour depuis le Second Empire et auraient dû entraîner la destruction de toutes les maisons situées entre le n°2 et le n°14 rue de Seine et du n°1 au n°7 quai Malaquais. L'arrêté

LA FAMILLE LE NORMANT RUE DE SEINE

Le 14 juillet 1852, Nicolas Pichard vendit les deux propriétés n°4, qui avait déjà appartenu aux Vassan puis aux Mirabeau, acquise en 1840, et n°6-8, au frère de son épouse, Jean-Baptiste-Victor Le Normant, successeur de son père, Jean-Baptiste-Étienne-Élie à la tête de l'imprimerie. En 1863, celui-ci acheta également la propriété limitrophe, n°5 quai Malaquais, comprise en 1622 dans le lot de Jacques de Garsanlan. Ainsi, à sa mort en 1878, Jean-Baptiste-Victor Le Normant avait reconstitué une partie de la propriété de la Reine Marguerite. Par ses testaments, rédigés en 1873 et en 1878, il légua la nue-propriété de ses biens à ses douze arrière-petits-neveux et nièces. C'est lui qui réunit au bâtiment situé à droite dans la grande cour du n°6-8, l'aile à gauche sur cour du n°4. Outre les ateliers de l'imprimerie (au n°10) et l'immeuble de rapport (n°6-8), la propriété disposait de cinq boutiques sur la rue qui furent toujours louées à des commerces liés aux images, aux livres et aux objets d'art, celle occupée aujourd'hui par l'Agence Roger-Viollet abritant depuis 1886 un marchand « d'images et de photographies ». En 1938, Laurent Ollivier céda son fonds et ses archives à Hélène Roger-Viollet, qui occupa également les anciennes boutiques du libraire Lucien-Henri Dorbon.

d'inscription du 14 avril 1926, sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, pour « les façades du XVII^e siècle sur cour et jardin » - qui datent en réalité dans leur majorité de 1839-, visait-il à





Les façades sur la cour d'honneur et sur le jardin du corps de logis principal de l'hôtel de Garsanlan, par Charles Lansiaux, photographe, 8 août et 27 novembre 1917 [Commission du Vieux Paris, Casier Archéologique, VIe-142].



zais. Ces terrains comprenaient le « pavillon » et le « bâtiment de la grande salle ». de l'ancien hôtel de la Reine Marguerite ainsi que la grande cour en arrière s'étendant jusqu'à la rue Bonaparte et une partie des bâtiments donnant sur le quai. Jacques de Garsanlan devait aussi récupérer les matériaux qui proviendraient des démolitions.

Garsanlan édifia dès 1623 un nouvel hôtel sur les terrains situés en arrière, à la place de la grande cour, puis il remplaça les anciens corps de logis sur la rue par une construction neuve.

L'actuel bâtiment entre cour et jardin, bien qu'en partie reconstruit au XIX^e siècle, constitue un important vestige de celui édifié en 1623.

Le corps d'hôtel principal, large de trois travées sur la cour et de cinq sur le jardin, comptait seulement à l'origine un rez-de-chaussée surélevé, un premier étage carré, un deuxième étage en mansarde éclairé par de grandes lucarnes en pierre et un troisième étage lambrissé sous un comble couvert en ardoises. Les deux pavillons en retour sur la cour, en revanche, s'élevaient au-dessus du rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un troisième étage en mansarde, sous un comble couvert en ardoises. Ils étaient plus larges qu'aujourd'hui car deux croisées éclairaient chaque étage au lieu d'une seule actuellement. Les deux pavillons en retour sur le jardin, larges d'une seule travée étaient

de même élévation que les deux pavillons sur la cour. Le bâtiment était simple en profondeur et desservi par un grand escalier à deux noyaux peut-être placé dans la travée la plus au Sud.

Les façades sur cour et sur jardin présentent une ordonnance caractéristique des constructions des années 1620-1630 telles que les a dessinées et publiées Pierre Le Muet (1591-1669) dans son ouvrage intitulé *Manière de bâtir pour toutes sortes de personnes*, édité justement en 1623. Jean-Pierre Babelon (*Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*, 1977), à la suite de sir Anthony Blunt et de Maurice Dumolin, estime que l'hôtel de Garsanlan est peut-être directement inspiré des planches de Le Muet.

Les croisées hautes et rectangulaires - qui ont sans doute encore été agrandies au XVIII^e siècle par le remplacement des allèges par des garde-corps - sont encadrées d'un bandeau plat et de chaînages. Des bandeaux horizontaux séparent les étages. Au sommet des façades, au-dessus de la corniche à modillons, s'ouvrent des lucarnes surmontées de frontons triangulaires dont l'espace intérieur est sculpté de motifs végétaux. Chacune d'elle est cantonnée de chaînages et de volutes en amortissement et surmontée d'un motif sculpté différent d'une lucarne à l'autre : une clef saillante en forme de visage humain encadrée de deux draperies s'accrochant

à deux consoles sculptées.

En janvier 1637, Madeleine Bailly, veuve de Jacques de Vassan, acheta à Jacques de Garsanlan la propriété voisine n°6-8 rue de Seine qui demeura entre les mains de ses descendants jusqu'au début du XVIII^e siècle.

L'HÔTEL GILBERT DE VOISINS, 1717-1775

Le 26 février 1717, Claude et Charles de Vassan, demi-frères et petits-fils de Jacques de Vassan, vendirent l'hôtel à Pierre Gilbert, seigneur de Voisins, conseiller d'État, et Anne-Louise de Fieubet, sa femme, en copropriété avec les parents de Pierre Gilbert et son grand-père maternel, Nicolas Dongois.

La famille Gilbert de Voisins se partagea les différents corps de bâtiments où elle logea mais en loua vraisemblablement aussi une partie comme « hôtel garni » à « des seigneurs et autres personnes de distinction, qui n'étaient à Paris que pour un certain temps » (Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1765). Entre 1720 et 1730, les nouveaux propriétaires procédèrent à la reconstruction du grand escalier du corps principal datant de 1623. Germain Brice, dans sa *Description de la Ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, rédigée vers 1730, évoque d'autres travaux qui rendirent « la demeure infiniment plus agréable qu'elle n'était auparavant ».

LA PROPRIÉTÉ DES MIRABEAU, 1775-1800

En avril 1769, la propriété revint à Pierre Gilbert de Voisins (3^e du nom), marquis de Villennes, conseiller trésorier du roi. Le 28 juin 1775, il vendit l'ancien « hôtel de la Reine Marguerite » à Victor Riquety, marquis de Mirabeau, dont l'épouse, Marie-Geneviève de Vassan, possédait déjà la maison voisine n°4 rue de Seine.

Les époux Mirabeau se livrèrent une longue guerre juridique qui ne cessa





LES MIRABEAU

Le marquis de Mirabeau, écrivain lui-même, était le père de deux acteurs importants des débuts de la Révolution : André-Boniface-Louis de Riquety de Mirabeau (1754-1792), dit Mirabeau-Tonneau, défenseur de la monarchie réputé pour sa verve satirique, et Honoré-Gabriel de Riquety de Mirabeau (1749-1791), célèbre orateur de la Constituante tenant des idées nouvelles. Seul le cadet des deux frères, avant son émigration, demeura sans doute quelque temps rue de Seine.

qu'à la mort du marquis, le 10 juillet 1789. La liquidation de la succession de la marquise de Mirabeau, décédée en novembre 1794, fut compliquée par l'émigration d'une partie des héritiers qui entraîna le transfert de leurs parts au bénéfice de la République. Finalement, la vente par licitation de l'hôtel, appelé alors « hôtel Mirabeau » fut prononcée le 16 novembre 1800, au profit du libraire Jean-Baptiste Garnery (1764-1843).



Façade sur la rue
de l'immeuble n°8, rue de Seine,
Union Photographique
Française, 1912
[Archives de Paris, 11 Fi 4073].

LA PROPRIÉTÉ DEPUIS LA RÉVOLUTION

Si l'ancien hôtel avait subi plusieurs campagnes de réaménagements intérieurs, la disposition des différents corps de bâtiments et des cours subsistait sans doute depuis le XVII^e siècle. Sitôt après son acquisition, Garnery entreprit la démolition et la reconstruction d'une partie des bâtiments sur la rue ainsi que de l'aile à gauche dans la cour, simple en profondeur et large de six travées, qui comptait le même nombre d'étage que le nouveau bâtiment sur rue.

L'entreprise du libraire Jean-Baptiste Garnery fut déclarée en faillite dès février 1811 et ses créanciers mirent en vente la propriété de la rue de Seine. Louis-Chrysostome Michel, marchand de toile, l'acheta le 1^{er} décembre 1814. Leurs héritiers vendirent la propriété le 13 décembre 1834 à Nicolas Pichard et Marie-Thérèse Le Normant, sa femme, fille de l'imprimeur libraire Jean-Baptiste-Étienne-Élie Le Normant, propriétaire du n°10 mitoyen depuis 1808.

LA TRANSFORMATION DE L'HÔTEL PAR NICOLAS PICHARD, 1834-1852

Dans les années 1830-1840, Nicolas Pichard réalisa d'importants travaux dans l'ensemble de la propriété qui modifièrent de façon déterminante l'état d'origine.

Vers 1838-1839, il fit doubler en profondeur et surélever le corps d'hôtel principal entre cour et jardin. La façade sur la cour obstrua l'une des travées des deux pavillons en saillie et l'hôtel compta désormais un rez-de-chaussée, quatre étages carrés et un comble. Les lucarnes en pierre qui, à l'origine, éclairaient les étages mansardés de l'hôtel et des pavillons, furent reportées au nouveau quatrième étage.

L'architecte qui dirigea ces travaux respecta sans doute la modénature et l'ornementation du début du XVII^e siècle : chaînages et tables



Façades sur la cour du corps de logis sur la rue
et de l'aile en retour reconstruits au début
du XIX^e siècle.

délimitant les travées, bandeaux séparant les niveaux et sculptures des lucarnes. En revanche, l'intérieur fut entièrement réaménagé. Le bâtiment devenu double en profondeur, une nouvelle distribution permit d'agrandir sensiblement les appartements.

L'escalier, qui datait sans doute des années 1730, fut remplacé par une nouvelle montée construite au centre du corps de bâtiment sur un plan demi-circulaire précédé d'un perron en pierre recouvert à l'origine par une marquise. La construction du bâtiment à droite dans la cour jouxtant le pavillon du corps d'hôtel entre cour et jardin date très vraisemblablement de cette période.

Juste après cette importante campagne de travaux, Nicolas Pichard fut contraint de procéder à d'autres reconstructions, commandées par une ordonnance royale de décembre 1844 qui prescrivait l'alignement de



contrecarrer cette menace ? En dépit de cette mesure de protection, la Ville de Paris poussa le projet au point d'obtenir la démolition des immeubles n°1 quai Malaquais et n°2-4 rue de Seine. Du n°4, il ne subsiste que l'aile à gauche et son retour qui avaient été rattachés à la propriété du n°6-8 ; sur le reste des terrains, à l'angle de la rue de Seine et du quai Malaquais, on aménagea en 1936 le square Honoré-Champion.

La Ville de Paris a conservé l'ensemble des propriétés acquises en vue de leur expropriation jusqu'à la fin du XXe siècle. En 1997, elle procéda à la division de l'ensemble en lots vendus ensuite progressivement en copropriété. Au début des années 1960 pour le ravalement des façades sur rue, cour et jardin, puis après l'an 2000 pour les projets d'installation d'un ascenseur dans le corps de logis principal entre cour et jardin,



les services des Monuments Historiques et la Commission du Vieux Paris ont montré tout l'intérêt que représentait la conservation de cet ensemble immobilier qui, au cœur de bâtiments du XIXe siècle, met en valeur un hôtel particulier dont l'élévation a conservé le dessin classique de l'époque de sa construction, en 1623, en dépit de profonds réaménagements au cours des XVIIIe et XIXe siècles. ■

N°6-4-2 rue de Seine, 1933.
Commission du Vieux Paris,
Casier Archéologique,
dossier Vle-142.

En couverture :
*Extrait du Plan de la censive et seigneurie
de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés...*,
par Jean Gobille, 1713
[Archives nationales, N I Seine 33].

Toutes les informations contenues dans cette publication proviennent de l'étude historique et architecturale « Immeuble 6-8 Seine, dit aussi Hôtel de la Reine Marguerite et Hôtel Mirabeau, deux volumes, juillet 2006 » réalisée par le cabinet RÉA pour la SNC Les Coullins. Ce dossier donne l'intégralité des textes et de l'iconographie ainsi que la liste de l'ensemble des sources consultées.

Crédits photographiques : clichés RÉA, à l'exception de Willy Ronis, extrait de Mon Paris, Paris, 1985 et, pour les vignettes en noir et blanc, Agence Photographique Roger-Viollet.

RECHERCHES  ÉTUDES APPLIQUÉES

PATRIMOINE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET FONCIER • ARCHIVES • MÉMOIRE • CULTURE

RÉA

24, rue Pierre-Sémeard 75009 Paris

Tél.: 01 45 26 06 54

Fax : 01 45 26 06 98

Mèl : contact@rea-jps.com

www.rea-jps.com